



Brullioles

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 30 mars 2012

Station d'épuration

Monsieur le Maire expose le contenu de la réunion de travail qui s'est déroulée en mairie le 15 mars avec la participation des services de la Police de l'Eau de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée, du SATASE représentant le Conseil Général du Rhône, et le bureau d'étude IRH. Cette rencontre a permis d'étudier l'ensemble du dossier et n'a apporté aucune remarque contradictoire de l'ensemble des services concernés par rapport aux différents choix actés précédemment par les élus.

Les tests d'infiltrabilité du terrain sont en cours de réalisation et une autorisation d'exploiter cette nouvelle station peut être envisagée avant les vacances d'été.

Place Neuve

- Les travaux d'aménagement de la Place Neuve sont achevés. Il reste la pose du garde-corps le long du mur longeant la rue du Mont Pothu, l'installation de la quille et le mobilier urbain. Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'intégralité de la dépense est prise en charge par la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais grâce aux dotations de voirie attribuées à la Commune de Brullioles.

- Stationnement et circulation Rue de la Chapelle

Un arrêté municipal sera pris en coordination avec les services de la DDT pour restreindre la circulation aux véhicules d'un poids supérieur à 3.5 tonnes.

Concernant le stationnement, tout d'abord nous attirons l'attention des riverains afin qu'ils puissent, dans la mesure du possible, laisser les premières places libres pour faciliter l'accès aux commerces pour des arrêts très courts.

D'autre part, nous engageons vivement tous les automobilistes à respecter l'emprise des stationnements matérialisés au sol sur l'intégralité de la Rue de la Chapelle.

Dans le cas contraire, la Commune fera appel à la Brigade de Gendarmerie de St Laurent de Chamousset pour faire respecter ces obligations, en souhaitant que cette ultime solution ne soit pas utilisée.

Comptes administratifs 2011 et comptes de gestion 2011

Le Conseil Municipal vote et approuve à l'unanimité l'ensemble des comptes administratifs 2011 conformes aux écritures des comptes de gestion 2011 dressés par le Comptable Municipal de la Trésorerie de Saint Laurent de Chamousset.

Vote des taux d'imposition 2012 des taxes directes locales

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux pratiqués les années précédentes pour les contributions directes locales, malgré la stagnation des différentes dotations attribuées à la Commune.

Le produit fiscal pour 2012 s'élève donc à la somme de 208 239 €, complété par les allocations compensatrices d'un montant de 15 624 €, soit un total de 223 863 €.

Taxe d'habitation	Taxe foncière (bâti)	Taxe foncière (non bâti)
15.88 %	19.48 %	45.42 %
Produit = 106 348 €	Produit = 80 725 €	Produit = 21 166 €

Budgets primitifs 2012

Le Conseil Municipal vote et approuve à l'unanimité l'ensemble des budgets primitifs 2012.

Restriction de circulation

A) Rallye de Charbonnières

Afin de faciliter vos déplacements, nous vous informons que la départementale reliant Montrottier / Brullioles / St Laurent de Chamousset sera fermée le vendredi 13 avril 2012 de 11h30 à 22h.

B) Mise en place d'une déviation sur la commune

Suite à des travaux importants sur la RD389, une déviation par Brullioles sera mise en place à compter du **samedi 28 avril 2012 à 4h00 et jusqu'au mardi 1^{er} mai 2012 à 21h00**. Pendant la durée de la déviation, il est fortement conseillé d'éviter le stationnement sur la Rue du Mont Pothu afin de faciliter la fluidité du trafic qui sera relativement important ce week-end du 1^{er} mai.

Ramassage des ordures ménagères

Lundi de Pâques	Ramassage le mercredi 11 avril 2012 à partir de 14h
Lundi de Pentecôte	Ramassage le mercredi 30 mai 2012 à partir de 14h

Questions diverses

• Elections politiques

Elections présidentielles : ☞ 1^{er} tour : dimanche 22 avril 2012

☞ 2nd tour : dimanche 6 mai 2012

Elections législatives : ☞ 1^{er} tour : dimanche 10 juin 2012

☞ 2nd tour : dimanche 17 juin 2012

Vote par procuration

En cas d'absence vous pouvez choisir un autre électeur pour voter à votre place (votre mandataire). Celui-ci doit être inscrit sur les listes électorales de Brullioles. Vous devrez alors fournir un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...) et remplir un formulaire où sont précisées des informations sur le mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance). Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement (obligation professionnelle, raison de santé, formation, vacances).

Elections présidentielles

Le bureau de vote sera ouvert à l'occasion des élections présidentielles de 8h à 18h.

• Projet Mairie

Le Conseil Municipal décide de lancer un appel à candidature afin de choisir un architecte en vue de la construction de la nouvelle mairie.

Manifestations

Vendredi 6 avril 2012	Conseil municipal d'enfants et la bibliothèque - projection
Lundi 9 avril 2012	Comité des fêtes – thé dansant
Jeudi 12 avril 2012	Cinéma itinérant
Mercredi 18 avril 2012	FNACA – concours de belote
Mercredi 25 avril 2012	Club du Petit Bois – concours de belote
Mercredi 2 mai 2012	Société de chasse – concours de belote
Samedi 5 mai 2012	Fête des classes en 2
Mardi 8 mai 2012	Comité des fêtes – thé dansant